

Fraternité Matin
2 juin 2006

4 ONG DEMANDENT LE "FONCTIONNEMENT EFFECTIF" DE LA COMMISSION NATIONALE

Lutte contre la prolifération des armes légères :

La semaine mondiale de lutte contre les armes légères, qui a démarré le 22 mai dernier, a pris fin le 29 du même mois. Faisant le point de leurs actions hier, 4 ONG ivoiriennes ont appelé les autorités ivoiriennes à faire fonctionner effectivement la Commission nationale de lutte contre les armes légères.

Amnesty internationale-Côte d'Ivoire, Club union africaine, Mouvement panafricain de la jeunesse féminine pour la paix et Centre féminin pour la démocratie et les droits de l'homme. Ce sont les quatre organisations de la société civile qui viennent d'interpeller le gouvernement sur la nécessité de prendre des mesures concrètes contre la prolifération des armes légères. « Nous demandons avec insistance aux autorités ivoiriennes et particulièrement au Président de la République de Côte d'Ivoire de tout mettre en œuvre pour que la Commission nationale de lutte contre les armes légères qui a vu le jour en 2003 connaisse un fonctionnement effectif », a déclaré Aly Ouattara, le président de Amnesty-Côte d'Ivoire, au nom des quatre organisations.

Pour les organisations de la société civile citées, « c'est aux gouvernements qu'incombe la responsabilité fondamentale de contrôler le flux d'armes,...qu'ils soient fabricants ou non d'armes, qu'ils soient importateurs ou réexportateurs ou qu'ils soient un pays de transit ». Expliquant que les autorités gouvernementales ont la « responsabilité générale » de veiller à ce que les armes ne soient pas des instruments de violation des droits humains.

Lors de la semaine mondiale passée, les 4 ONG avaient déjà appelé le gouvernement ivoirien à appuyer un projet de traité international sur le contrôle des armes légères. Elles avaient également demandé l'envoi d'une délégation officielle à la « conférence d'examen du programme d'actions des Nations unies », qui se tiendra du 26 au 7 juillet prochain à New York.

Selon M. Ouattara, une conférence au collège d'Akoupé, la diffusion d'un communiqué de presse et la tenue d'un stand d'informations sur un campus universitaire sont des actions qui ont été menées au cours de la dernière semaine mondiale. Aussi, les ONG ont-elles initié une pétition dénommée « un million de visages aux autorités ivoiriennes », dont le rapport devrait remis au gouvernement très bientôt.

Notons que dans le monde, selon des rapports actuellement disponibles, « une personne meurt toutes les 60 minutes tuée par une arme à feu ».

Auteur: Barthélemy kouamé